

REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU SIAR

9 mai 2016

L'an deux mil seize et le neuf mai le SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DES ROCHES s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. DURANT Grégoire, Président.

Présents : DURANT Grégoire - COINCENOT Yves - GOUNAND Alain - MONTRELAY Stéphane - MONTIGNON Eric - REGAZZONI Marc - ROY Régis

Excusés : ROLLAND Michel

Ordre du jour :

- *Points d'avancement sur les travaux de Rans et Salans,*
- *Validation rachat de prêt et offre de prêt nouveau,*
- *Questions diverses.*

✓ Points d'avancement sur les travaux de Rans et Salans

M. le Président fait un point rapide sur les opérations en cours sur les communes de Rans et Salans.

Les travaux de Rans (DO et rue des Tremblots) sont en cours et seront achevés pour cette année, permettant ainsi pour la rue des Tremblots le raccordement des viabilisations du nouveau lotissement.

Le DO sera quant à lui aussi opérationnel.

Quelques adaptations et ajustements non prévus nécessiteront sans doute la réalisation d'avenants notamment pour valider certains prix nouveaux (suppression branchements en amiante, protections d'une source, etc...). Ces avenants seront présentés lors d'un prochain Conseil après validation du maître d'œuvre, le BE IRH.

S'agissant d'imprévus, M. le Président indique qu'il a déjà donné son accord pour ne pas retarder les travaux en cours de réalisation. Les membres du SIAR valident ce principe.

Concernant les études de raccordement de Salans à la STEP (via Fraisans), la consultation pourra être lancée avant la fin de l'année, objectif de travaux cet automne ; malgré l'annonce de la fermeture de l'agence du BE IRH à Dole. Le BE doit contractuellement assurer les contrats en cours. M. le Président souhaite simplement que le changement d'interlocuteurs potentiel ne retarde pas trop la production du DCE et le lancement des travaux programmés cette année conformément au planning pluriannuel. Rappel est donné de l'option choisie pour le tracé le long du Chemin d'AF, la commune de Salans ayant obtenu l'accord, solution par ailleurs moins onéreuse et meilleurs en termes de gestion future (pas de réseau en domaine privé).

✓ **Validation rachat de prêt et nouveau prêts**

Monsieur le Président indique que compte tenu des taux actuels de prêt, il a examiné et renégocié certains prêts en cours avec le Crédit agricole, notamment ceux dont les taux étaient trop élevés.

Après négociation, le Crédit Agricole propose un avenant au prêt conclu du 12/03/2001 au 12/03/2031 à un taux 6.35 % pour un montant initial de 152 449.02 euros, selon les modalités suivantes :

Ancien remboursement : 59 trimestrialités de 2 850.79 euros

Nouveau remboursement : 59 trimestrialités de 2 177.20 euros soit une diminution de 2.30 %.

Les membres du Syndicat Intercommunal d'Assainissement des Roches, après délibération à l'unanimité des présents, valident l'avenant proposé par le Crédit Agricole et autorisent le Président à signer toutes les pièces afférentes à l'exécution de celui-ci.

Nouveau prêt :

Monsieur le Président rappelle les décisions prises dans le cadre du vote du BP 2016, c'est-à-dire le recours à un prêt bancaire de 500 000 € pour financer les investissements de 2016 et à venir sur les communes de Rans, Salans (réhabilitation et raccordement) et diverses opérations déjà lancées.

Suite à la consultation auprès de plusieurs banques les offres reçues sont présentées en séance.

Après délibération et suite à la consultation de plusieurs banques, les membres du SIAR décident de retenir la proposition du Crédit Agricole comme étant la plus avantageuse ; il s'agit d'un prêts d'un montant de 500 000 € au taux de 1,73 % (remboursement variable des annuités selon intérêts qui permet une économie in fine).


✓ **Question diverses**

Aucune question diverses n'étant abordée, la séance peut être levée.

La séance est levée à 20h00

Fait à Dampierre, le 19 mai 2016

Le Président


Syndicat Intercommunal
d'Assainissement des ROCHES
3, Chemin du Tissage
39700 DAMPIERRE